



ZEKERIA OULD AHMED SALEM

LA DÉMOCRATISATION EN MAURITANIE

UNE « ILLUSIO » POSTCOLONIALE¹ ?

L'ANALYSE « TRANSITOLOGIQUE » SE BORNE LE PLUS SOUVENT À MESURER LA RÉUSSITE OU L'ÉCHEC DES PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION. FONDÉ SUR UN PARTI PRIS MÉTHODOLOGIQUE DIFFÉRENT, CE TEXTE SCRUTE PLUTÔT CE QUI SE JOUE DANS L'ENTRE-DEUX ÉQUIVOQUE DE LA LIBÉRALISATION ET DE LA RESTAURATION AUTORITAIRE EN MAURITANIE. AVANÇANT L'HYPOTHÈSE QUE LA DÉMOCRATIE, DANS CE PAYS, RELÈVE D'UNE « ILLUSIO » POSTCOLONIALE, IL SOULIGNE L'AMBIVALENCE FONDAMENTALE DE CE PROCESSUS OÙ SE MANIFESTE LA CONNIVENCE DU POUVOIR ET DES SIMPLES CITOYENS.

« En Mauritanie, que la démocratie avance ou recule, on s'en moque complètement : on n'est pas dedans. »

Habib Ould Mahfoudh²

Vue de loin, l'expérience pluraliste mauritanienne ne diffère en rien de celle de nombre de ses homologues africains : elle reproduit à l'identique le scénario maintenant bien connu de l'ouverture politique contrôlée à la restauration autoritaire³. Issu du coup d'État militaire du 12 décembre 1984, le régime qui a décrété, le 15 avril 1991, l'ouverture pluraliste a fait preuve d'une remarquable capacité d'adaptation, qui lui a permis de se perpétuer et de survivre bon an mal an. Mieux, la réussite de ce qui a été vécu avant tout comme un test de passage a été telle que les autorités n'ont guère hésité à donner la date symbole du 12 décembre (1997) pour l'organisation des secondes élections présidentielles

1. Ce texte est le résultat d'une enquête de longue durée (1991-1999) dont les premiers éléments ont déjà été présentés dans Z. Ould Ahmed Salem, « Jours d'élections à Nouakchott. Lectures en contre-pente des élections législatives d'octobre 1996 », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, xxxv, 1996, pp. 639-669.

2. « Mauritanides », *Le Calame*, vol. 126, n° 3.2, 1996, p. 6.

3. Voir le dossier de *Politique africaine*, « La Mauritanie », n° 55, oct. 1994.



de l'ère « démocratique ». Le président de la République et homme fort du pays depuis quinze ans, Maâouya Ould Taya, entamait donc un second mandat de six ans sous le double signe de la continuité politique assumée et de l'assurance personnelle. Mais, en dehors de cette originalité plutôt anecdotique, le cas mauritanien ne devrait pas, en tant que tel, susciter davantage d'intérêt. Tout au plus illustre-t-il le constat général selon lequel, dans la tentative de compréhension du politique dans l'ancien tiers-monde, la démocratisation n'est pas le fait décisif qui explique la formation de l'État, le tournant attendu n'ayant guère eu lieu. De ce point de vue, l'hypothèse du reflux et de la restauration autoritaire ne souffre pas d'objection décisive. Faut-il pour autant congédier la question sans autre forme de procès ? La réponse est de toute évidence négative car, que la démocratisation soit perçue comme un bouleversement politique majeur ou comme une simple péripétie, elle n'en circonscrit pas moins un espace d'actions et de pratiques sociopolitiques relativement inédites ; son introduction n'a pas été sans effet sur la configuration des rapports politiques, sur la conduite des acteurs ou sur le processus plus général de « formation de l'État⁴ ». Il convient donc de se pencher au moins sur certains aspects du travail politique mené par tous les acteurs à l'occasion et sous le couvert de cette ouverture politique, à distance des visions normatives de la démocratisation qui, elles, se focalisent sur les interactions entre élites. Telle est du moins la posture que j'entends défendre et illustrer dans ces pages, en retenant l'hypothèse suivante : instrumentalisée par les régimes en place, la démocratisation a aussi été « récupérée » par les sociétés elles-mêmes, qui ont participé activement aux processus « d'implantation problématique » de la nouvelle rationalité pluraliste, en utilisant notamment les multiples « modes populaires d'action politiques⁵ ».

Moyennant une mise à distance du fonctionnalisme de bon aloi qui consiste à limiter le travail politologique sur l'expérience démocratisante à une interrogation sur sa « réussite » ou son « échec », le biais choisi dans la présente étude consiste à restituer les termes complexes dans lesquels la trajectoire « pluralisante » s'est effectivement déroulée. Je tenterai de montrer en particulier que la donne démocratique a été intégrée à une dynamique de jeu social et politique qui relève de ce que Pierre Bourdieu a pu appeler l'*illusio* à propos des logiques « de jeu et de croyance dans le jeu » à l'œuvre dans les champs sociaux⁶. Cette notion sera sollicitée ici pour saisir certains traits de l'espace de conceptions, de langages et de conduites politiques dessiné par et autour de l'expérience démocratique mauritanienne. Celle-ci, de ce point de vue, doit être perçue avant tout comme relevant du montage collectif consenti (tout de même initié et contrôlé par le gouvernement), d'une sorte de fiction collective, ouverte à des instrumentations diverses et en même temps inves-

tie en tant que telle par des stratégies contradictoires, non exclusives pour autant d'une croyance plus ou moins variable à ce jeu *illusoire*. Or, cette même « logique ludique » et néanmoins fortement ambiguë se trouve être au cœur du concept de « postcolonie » proposé par Achille Mbembé⁷ pour saisir les logiques d'ambivalence et de « mimétisme » qui lient dirigeants et dirigés dans les contextes autoritaires et dont on peut pister les avatars « démocratiques ». L'articulation de ces deux notions d'*illusio* et de « postcolonie » devrait permettre de rendre compte de cette réinvention paradoxale de la démocratie en Mauritanie.

UNE ILLUSIO EN « POSTCOLONIE »

S'il fournit au régime mauritanien une ressource supplémentaire pour s'adapter, se réajuster ou perdurer, le « processus démocratique » ouvre aussi aux acteurs sociaux davantage que des espaces de liberté : un espace des possibles. En se l'appropriant, ceux-ci se procurent une occasion de renégocier la relation au politique et à l'État, et même la nature propre du pouvoir de cet État. De ce fait, la nature des rapports politiques au sein de cette conjoncture démocratique particulière se situe à la croisée de dynamiques en apparence contradictoires, mais en fait passablement convergentes. Les représentations et les pratiques politiques en cours de transformation finissent par tracer les contours d'un univers politique singulier mais concret, travaillé par un *imaginaire en acte*, doté de discours structurants et de codes figurés dans des modes d'action quotidiens. Plus précisément, dans la logique de la restauration autoritaire dont la routinisation de la démocratie est à la fois un terme et une modalité, l'État met en place des techniques de sujétion et un cadre de gestion politique qui font naturellement appel à l'obéissance sociale. Sans l'attaquer de front et même en s'y insérant, les acteurs sociaux essaient d'en tirer le meilleur parti. Mais, pour mieux saisir le caractère paradoxal de la démocratisation mauritanienne, il convient d'analyser l'*illusio* démocratique et les pratiques duales dont elle est marquée, pratiques qui tiennent tout à la fois de

4. Au sens que donnent Berman et Lonsdale au processus conflictuel de « formation » par le bas de l'État, par opposition au processus dirigé par le haut de « construction » de celui-ci. Voir B. Berman, J. Lonsdale, *Unhappy Valley. Conflicts in Kenya and Africa*, Portsmouth, James Currey, 1992.

5. Je ne reprendrai pas ici la discussion de cette notion qui a déjà été menée dans ma thèse. Voir Z. Ould Ahmed Salem, *Retour sur le politique par le bas. De quelques modes populaires d'énonciation du politique en Mauritanie*, université Lumière-Lyon-II, IEP, 1996, chap. I notamment.

6. P. Bourdieu, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 89, septembre 1991, p. 22-23.

7. A. Mbembé, « Notes provisoires sur la postcolonie », *Politique africaine*, n° 60, décembre 1995, pp. 76-109.



la logique autoritaire « postcoloniale » dans ses aspects les plus caricaturaux, et de la logique plus ou moins pluraliste institutionnalisant l'expression, la mobilisation et le jeu politique concurrentiels. L'espace circonscrit par cette dynamique contradictoire et paradoxale ne se réduit évidemment pas à ce dualisme apparent.

Dans son déroulement comme dans sa nature, la démocratisation peut être analysée comme une propriété (conjoncturelle ?) du « champ » politique, mauritanien en l'occurrence, investie, de façon généralement non explicite, par l'ensemble des acteurs de dimensions ludiques – au sens donné par P. Bourdieu au jeu dans son concept d'*illusio*. C'est-à-dire d'un système de « connivence » sociale pris au sérieux, dont les effets de réalité sont prégnants mais qui ne laisse pas d'être ludique, pour peu que l'analyste se donne les moyens de le décrire comme tel et d'en déceler les caractères de « fiction historique », objet d'une croyance partagée. Bourdieu définit en fait l'*illusio* comme une « croyance collective dans le jeu » que produit chaque champ : « mais il est tout aussi vrai, précise-t-il, qu'une certaine forme d'adhésion au jeu, de croyance dans le jeu et dans la valeur des enjeux qui fait que le jeu vaut la peine d'être joué, est au principe du fonctionnement du jeu, et que la collusion des agents dans l'*illusio* est au fondement de la concurrence qui les oppose et qui fait le jeu lui-même. Bref, l'*illusio* est la condition du fonctionnement d'un jeu dont elle est aussi, au moins partiellement, le produit. [...] C'est dans la relation entre le sens du jeu, système de dispositions produit en totalité ou en partie par la structure et le fonctionnement du champ, et le système des potentialités objectives offertes par le champ comme espace du jeu que se définit en chaque cas le système de satisfactions (réellement) désirables et que s'engendrent les stratégies (qui peuvent être accompagnées ou non d'une représentation explicite du jeu)⁸. »

Dans le cas mauritanien, l'espace circonscrit par la nouvelle donne démocratique ou pluraliste donne à voir des conceptions et des pratiques qui doivent beaucoup à la croyance en un ensemble de principes généraux dont tous s'accordent à reconnaître la valeur relative, mais qui ne dispensent pas moins de jouer le jeu comme s'il était vrai et, à force de le jouer, d'y croire fortement : par exemple, on sait que les élections sont entachées de fraude, mais on ne cherche pas moins de manière tout à fait sincère à faire campagne, à se donner l'illusion d'avoir remporté des voix, à convaincre, à mobiliser, à se donner corps et âme pour son champion ou son camp, etc. Ce faisant, on donne ce que Bourdieu appelle des « actes de crédit⁹ », échangés ainsi dans une opération démocratique qui n'en demeure pas moins foncièrement un montage collectif. Dans ces conditions, le simple bon sens doit inciter l'analyste lucide¹⁰ à s'abstenir d'avancer le moindre commentaire des résultats électoraux afin de ne pas

se prêter au jeu de l'*illusio* collective¹¹. Or, en insistant sur le caractère intentionnel de la mise en scène du processus démocratique mauritanien par la seule volonté d'un régime qui n'en paraît que plus « malveillant », n'omet-on pas de prendre en compte la propre et solide croyance du régime dans la légitimité des résultats de ce montage et, surtout, le caractère collectif (c'est-à-dire, partiellement unilatéral et en partie seulement le fait exclusif du régime) de ce dernier ? Il n'est guère certain que la majorité des Mauritaniens soit persuadée du caractère mystificateur du jeu démocratique. Et quand bien même ce serait le cas pour certains, l'important serait alors pour ces derniers, dans leur vie politique quotidienne, d'intérioriser et d'entretenir l'illusion d'un monde politique clivé et parfois conflictuel, structuré par des opinions politiques plus ou moins durcies ; de livrer des batailles électorales « perdues » ou « gagnées » par les uns et les autres, influençant jusqu'au vécu social non politique : ainsi, dans certaines villes ou quartiers, les relations de voisinage sont modelées par les appartenances politiques, de façon parfois grotesque quand certaines familles se sont déchirées ou certains voisins querellés « depuis la dernière élection ». C'est dire que les amitiés, les réseaux de sociabilité peuvent se faire et se défaire pour des questions de positionnement politique souvent dramatisées. Le caractère unilatéral du montage est donc tout à fait relatif.

En ce qui concerne les acteurs les plus impliqués dans les débats politiques, il est clair que la fièvre électorale qui s'empare à la moindre occasion de tous les partis, de tous les candidats, et finalement de toute la société, a accrédité la naturalisation d'un jeu démocratique *globalement* sincère, vécu et représenté comme s'il était *globalement* transparent, concurrentiel, obéissant à des règles précises, dont les résultats sont *globalement* importants et réels, c'est-à-dire à prendre au sérieux. Il est d'ailleurs significatif que les commentateurs les plus prompts à dénoncer la fiabilité des résultats et de toute l'opération électorale soient les premiers à les commenter dans le détail et à en tirer des conclusions définitives. Ainsi, les mêmes éditorialistes qui s'évertuent à démystifier la réalité de l'élection n'hésitent pas à en montrer les conséquences sur l'équilibre des forces politiques, à qualifier telle campagne d'« excellente », à louer le travail de mobilisation déployé par tel personnage, à justifier la nomination de tel ministre par ses « résultats électoraux », à constater la « montée en puissance de tel parti » ou la chute de tel autre. Donc, ce n'est pas le moindre

8. P. Bourdieu, « Le champ littéraire », art. cit., p. 22-23.

9. *Ibid.*, p. 23.

10. Voir l'entretien avec le sociologue A. W. Ould Cheikh dans l'hebdomadaire *Al-Akhbar*, n° 46, du 21 au 27 oct. 1996, pp. 4 et 5.

11. P. Bourdieu, « Le champ littéraire », art. cit., p. 22, note 24.



des paradoxes de l'*illusio* démocratique que d'imposer à l'observateur d'en rendre compte, en se présentant comme une réalité à commenter dans ses moindres implications¹².

De façon générale, les comportements des acteurs les plus profanes comme celui des professionnels de la politique ne sont guère discordants par rapport à cette croyance collective. Mieux, sans cesser de s'investir dans le travail politique, certains acteurs diront à l'enquêteur ne guère se faire d'illusion sur le caractère relativement factice de la consultation ; pareillement, les mêmes qui ont bourré les urnes la veille sont les premiers à organiser des défilés « motorisés » pour saluer la victoire (« courte » ou « large ») de leur champion, à parler de « triomphe » ou « de défaite », etc. Tel est aussi l'effet proprement schizo-phrénique de la mise en scène et de la dualité inhérente au principe de l'*illusio*. Mais, précise Bourdieu, il ne faut pas oublier « que l'*illusio* fait partie de la réalité¹³ ». Autrement dit, à mesure que s'installe une croyance collective en un certain nombre d'éléments accréditant la réalité du jeu auquel tous participent peu ou prou, et même lorsque cette participation s'accompagne de réserves plus ou moins explicites, l'*illusio* acquiert une sorte de sérieux qui fait que, pour beaucoup, « le jeu en vaut la chandelle ». Dès lors, les enjeux, les luttes, la compétition politiques se trouvent intensément vécus, contribuant ainsi à faire advenir, dans les faits, un espace de débats, de clivages, de concurrence aussi, toutes choses qui font le quotidien de la démocratie. En l'occurrence, c'est parce que le jeu démocratique et, plus largement, le jeu politique mauritaniens relèvent de cette logique de l'*illusio* que tout se passe désormais comme si pouvoir et société s'étaient entendus pour détourner le processus démocratique et en faire des lectures subjectives et instrumentales. Toute la question est, dès lors, de savoir quelles formes revêt le politique dans ces conditions et, surtout, quelle part y prennent les différents acteurs en présence, les stratégies déployées, les ressources mobilisées et les résultats de tels processus.

Par-delà les instrumentations diverses dont le fait « démocratisation » est l'objet, la logique de l'*illusio* implique aussi l'adhésion de l'ensemble des acteurs au respect des normes démocratiques *comme à leur transgression*. Ce dernier point ne doit pas être négligé, à moins de penser que, par nature, les peuples sont vertueux et les gouvernants corrompus. C'est donc cette dualité paradoxale qu'il convient de faire ressortir lorsque l'on cherche à rendre compte de l'expérience démocratique : les acteurs sont coresponsables de la tournure et de la trajectoire du processus pluraliste ; au même titre que le régime, ils participent aux évolutions, à l'application, à la réussite comme à l'échec, au respect comme au dévoiement des termes de la nouvelle rationalité démocratique et des règles du jeu qu'elle implique. Comment dès lors rendre compte du caractère foncièrement ambigu de la démocratisation ?

On évoquera à ce propos la notion de « postcolonie » proposée par Achille Mbembé¹⁴, à travers laquelle il rend compte du fait que, même dans les situations autoritaires les plus brutales, les acteurs adhèrent souvent au processus de domination et le confortent en même temps qu'ils semblent y résister. Or, on croît percevoir dans le paysage politique paradoxal mauritanien des particularités propres à ce que A. Mbembé désigne comme une « pluralité chaotique » lorsqu'il analyse les chemins ambivalents et ludiques qui régissent tout à la fois les rapports de domination et de négation de la domination prévalant dans les situations autocratiques de la période euphorique (fin des années 80) des dictatures africaines.

Rappelons ce que A. Mbembé entend par « postcolonie » : « [...] elle renvoie, simplement, à l'identité propre d'une trajectoire historique donnée : celle des sociétés récemment sorties de l'expérience que fut la colonisation [...]. La postcolonie est une pluralité chaotique, pourvue d'une cohérence interne, de systèmes de signes bien à elle, de manières propres à fabriquer des simulacres ou de reconstruire des stéréotypes, d'un art spécifique de la démesure, de façons particulières d'exproprier le sujet de ses identités [...]. Pour le reste, comment caractériser la relation postcoloniale sinon comme un rapport de promiscuité : une tension conviviale entre le commandement et ses cibles. C'est justement cette logique de la familiarité qui a pour conséquence inattendue, pas forcément la résistance, l'accommodation, le "désengagement", le refus d'être capturé ou l'antagonisme entre les faits et gestes publics et les autres "sous-maqués", mais la "zombification" mutuelle des dominants et de ceux qu'ils sont supposés dominer. C'est elle qui les conduit à se "déforcer" et à se bloquer dans la connivence, c'est-à-dire dans l'"impouvoir" [...]. Du coup, il apparaît que l'on aurait bien tort de continuer d'interpréter la relation postcoloniale en termes de "résistance" ou de "domination" absolue ou en fonction des dichotomies et des catégories binaires généralement de mise dans la critique classique des mouvements d'indiscipline et d'insubordination¹⁵. »

Sous ce rapport, la trajectoire de la démocratisation mauritanienne tient à la fois de la libéralisation politique consentie, de la restauration autoritaire déterminée et des détournements du processus d'ouverture de la part de *tous* les acteurs ; mais elle relève aussi, de façon convergente, de la relation intermittente de connivence et d'intimité qui lie *tous* les agents impliqués (régime et société), les uns reproduisant les valeurs et les conduites des autres dans un

12. Voir la majorité des journaux locaux.

13. P. Bourdieu, « Le champ littéraire », art. cit., p. 23.

14. A. Mbembé, « Notes provisoires sur la postcolonie », art. cit., pp. 76-109.

15. *Ibid.*, pp. 76, 78 et 79.



incessant va-et-vient de pratiques qui finit par donner, au-delà de l'*illusio* démocratique, des effets concrets de cette *illusio*, qui, à leur tour, donnent sa figure particulière au « processus mauritanien ». De plus, la « prévalance » persistante de logiques, de pratiques et de signes de la « postcolonie » au cœur même de l'ère démocratique n'est pas le moindre des paradoxes d'une situation que l'on pourrait qualifier de « postcolonie démocratique », tant son caractère composite, hétérogène et complexe reste dominant.

Selon A. Mbembé, « il est pratiquement impossible d'enfermer signes, images et traces dans la fixité et l'inertie. Voilà pourquoi ils sont constamment repris et utilisés, aussi bien par ceux qui commandent que par ceux qui sont supposés obéir, dans des opérations de refabulisation du pouvoir¹⁶ ». De même, la démocratisation est susceptible de ce type d'interprétation dans la mesure où elle se trouve réappropriée par tous les acteurs en présence (État comme société), au-delà même de son caractère d'instrument de légitimation pour les uns et de survie pour les autres. L'essentiel est que ce mouvement de libéralisation politique contrasté soit investi de significations complexes et ambivalentes sans cesse changeantes et, de ce fait, relativement « protéiformes », mais pas forcément antagoniques ou réductibles à la logique binaire de la domination-résistance. Mais la logique du jeu inhérente à l'*illusio* démocratique n'est évidemment jamais absente. Achille Mbembé y insiste particulièrement dans les systèmes autoritaires, en décrivant l'acteur social vivant en postcolonie comme en proie à « un déploiement permanent d'une pragmatique du jeu et de l'amusement qui fait de lui un *homo ludens* par excellence ». D'ailleurs, « la postcolonie est le régime par excellence du simulacre¹⁷ ». À cette aune-là, il faut croire qu'il existe également une « démocratie postcoloniale ».

La démocratisation conserve paradoxalement des traits constitutifs de la postcolonie ; ainsi, dans l'aire de l'« unanimité démocratique » caractérisée par la cohabitation de démocratisation partielle et de caractères spécifiques aux régimes d'exception (arbitraire, culte de la personnalité, parti hégémonique, etc.), on a du mal à distinguer véritablement les lignes de clivage entre société et pouvoir, à identifier le pouvoir au pôle unilatéralement autocratique et la société au pôle supposé naturellement « démocrate ». En effet, rien n'indique que tous les acteurs sociaux mauritaniens adhèrent (ou trouvent leur compte) au caractère libéral du projet démocratique ; certains entretiens font même ressortir ce que A. W. Ould Cheikh appelle une « demande despotique¹⁸ », c'est-à-dire une approbation sociale de la retenue observée par les autorités quant à l'instauration d'un régime franchement et complètement démocratique. Et le « peuple » a montré qu'il pouvait s'inscrire volontiers « contre la démocratie », suivant la formule de Guy Hermet¹⁹. De même, note A. Mbembé, sous les dictatures sans partage qui se sont « naturalisées » partout en Afrique

au moins jusqu'à la fin des années 80, « le monde officiel et les gens du commun partagent, en effet, de nombreuses références dont la moindre n'est pas une certaine conception de l'esthétique et de la stylisation du "gouvernement" et des modalités de sa majoration [...]. En effet, dans son désir d'apparat, le monde populaire peut emprunter des formalités ou des langages qui reproduisent ou amplifient l'obscénité officielle. En contrepartie, le monde officiel peut mimer la vulgarité populaire au cœur même des procédures par lesquelles il prétend s'élever à la majesté. Il ne faut donc pas insister, ainsi que le fait Bakhtine, sur le "dédoubllement" (ou, comme le fait la critique classique, sur de prétendues logiques de "résistance" ou de "désengagement" ou de "disjonction"). Il faut plutôt mettre l'accent sur les logiques de convivialité et sur les dynamiques de la familiarité et de la domesticité qui finissent par inscrire dominants et dominés dans le même champ épistémique²⁰ ».

Pareillement, la situation politique actuelle de la Mauritanie met en scène un pluralisme partiel, une semi-démocratie contrôlée qui ne se résume pas à la survivance pure et simple de la donne politique prédémocratique, mais qui n'en sont pas non plus l'antithèse radicale²¹. Dans cette situation inédite, il faut souligner que l'ensemble des agents sociaux sont partie prenante de la « formation » démocratique de l'État. L'incomplétude ou l'imperfection (pour utiliser des euphémismes) du procès de démocratisation doivent autant à l'action des agents ordinaires et intermédiaires qu'au pouvoir en place, tous deux engagés dans l'entreprise d'adaptation et d'implantation du pluralisme, mais tous deux également impliqués (sans doute pas de la même manière ni évidemment au même degré) dans l'aspect que cette entreprise peut revêtir. Dans cet esprit, ce que A. Mbembé nomme « connivence » nous semble correspondre très précisément au devenir de la relation de pouvoir et à la configuration des rapports politiques tels qu'ils existent dans le climat de « démocratie postcoloniale » instaurée en Mauritanie aujourd'hui.

En l'occurrence, l'ambivalence et l'ambiguïté décrites par cet auteur sur fond de jeu collectif et de « fabrication de simulacres » n'auraient-elles pas subsisté ou, plus exactement, ne se seraient-elles pas greffées aux espaces démocratiques émergents, mâtinés de stabilisation autoritaire ? De même que les acteurs vivant en régime autoritaire adhèrent partiellement à celui-ci

16. *Ibid.*, p. 83.

17. *Ibid.*, pp. 79 et 83.

18. Source : entretiens réguliers avec le sociologue, Nouakchott, 1996-1999.

19. G. Hermet, *Le Peuple contre la démocratie*, Paris, Fayard, 1989.

20. A. Mbembé, « Notes provisoires sur la postcolonie », art. cit., pp. 84-85. Souligné par moi.

21. Voir A. G. Pazzanita, « Mauritania's Second Republic », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 34, n° 4, 1996, pp. 576-596.



et ne font pas qu'y résister, il faut en effet se demander si, dans l'ère de la démocratisation, au lieu de s'ériger en ces agents de vigilance démocratique veillant scrupuleusement à l'aboutissement du processus que l'on se plaît à rêver, ils ne continuent pas, au contraire, à avoir la même attitude équivoque et à travailler de concert avec le pouvoir à l'instauration d'une démocratie paradoxale et ambiguë. C'est peut-être dans cette voie étroite et contrastée qu'il faut rechercher la caractérisation de la *gouvernementalité*²² et des régimes de pouvoir et d'action politique actuellement à l'œuvre en Mauritanie. Les choses sont de fait beaucoup moins simples que ne le laissent croire d'un côté la vision réjouie et quantitative en cours chez les experts ès démocratisation de la Banque mondiale²³ ou, de l'autre, les évaluations tranchées de certains « observateurs » intellectuels, à l'image de certains juristes mauritaniens (par ailleurs assez savants), qui ne rechignent pas à accorder des satisfecit et des évaluations positives à des processus jugés réussis au motif que « toutes les institutions prévues par la Constitution ont été mises en place conformément au calendrier et fonctionnent normalement. Notre peuple a bien assimilé les principes démocratiques, etc. » (pour reprendre un des leitmotifs du gouvernement).

LA DÉMOCRATISATION AU CONCRET

Le régime politique mauritanien a tiré une légitimité certaine de l'ouverture démocratique, qui lui a permis de se refaire une santé, de « souffler » en quelque sorte dans une conjoncture périlleuse en se prévalant de l'innovation politique et en revendiquant la paternité d'un tournant libéral qui lui a finalement bénéficié. En effet, aussi bien dans sa gestion des partenaires de pouvoir (neutralisation de l'armée et rapprochement avec les milieux d'affaires) que face à la société, l'État a réussi à s'imposer en initiateur de nouvelles règles du jeu et à se situer au centre des transformations en cours. À cela s'ajoutent les ressources politiques accumulées à l'aide de techniques de gestion sociopolitique quotidienne plus ou moins rodées, avec des résultats probants pour l'assise d'un État de plus en plus enraciné. Or, parmi ces techniques, la démocratisation intervient à la fois comme ressource supplémentaire et comme nouveau support. En s'engageant dans un mouvement de démocratisation, le pouvoir devait ménager les forces politiques et sociales susceptibles de contrarier cette option, de la saboter ou de la détourner. C'est en ce sens qu'il faut comprendre les stratégies d'adoubement menées par l'administration de M. Ould Taya en vue, d'une part, de maîtriser une armée nationale putschiste, et de l'autre de s'assurer le soutien de milieux économiques surpuissants. C'est ainsi que grâce aux prébendes et aux sinécures, à la mise à la retraite ou

au recyclage dans le circuit démocratique des membres les plus actifs des anciens comités militaires, le régime assure ses arrières et se met à l'abri d'une mauvaise surprise en donnant à l'armée des gages et en maintenant avec elle des liens étroits. Dans le même temps, le recrutement clientéliste du personnel politique éligible sur les listes du « parti de l'État » (le PRDS) auquel on assiste depuis l'ouverture du processus démocratique ne fait que se généraliser ; cela participe d'une logique d'échange de bons procédés entre un pouvoir qui veut s'octroyer l'appui indispensable d'un homologue économique dynamique, et un milieu d'affaires à la conquête d'un marché étatique important, soucieux d'acquérir, entre autres avantages, une immunité judiciaire et une impunité précieuses dans un contexte économique marqué par des procédés pour le moins hétérodoxes.

Face à la société, le pouvoir a une grande capacité à s'attribuer, sans risque d'être contesté, la paternité de l'instauration du régime démocratique, quitte à en modifier la substance. Ainsi, par exemple, en illusionniste du changement, mobilise-t-il le référent démocratique en opérant de deux façons simultanées : d'abord, il installe un cadre institutionnel formellement pluraliste, mais plus ou moins opérationnel ; ensuite, et comme pour désamorcer les réticences à l'égard du cadre ainsi institué, il donne l'impression de céder aux impératifs de représentativité et de rotation des dirigeants en opérant de fréquents changements au sein de l'équipe dirigeante, cherchant par là à accréditer l'idée valorisée socialement selon laquelle « tous les Mauritaniens auront leur part du gâteau », selon le mot d'un partisan du système. Dès lors, le discours dominant, mais toujours publiquement illégitime, consiste à soutenir que les institutions « occidentales » étant insuffisantes pour assurer une « vraie justice redistributive », il faut faire participer toutes les régions, toutes les tribus, toutes les coteries, toutes les ethnies, à tour de rôle, quitte à ériger l'instabilité de la classe dirigeante en principe de gouvernement ; par voie de conséquence, de fréquents remaniements ministériels, des alternances vertigineuses à la tête des sociétés et départements jugés « juteux²⁴ » sont censés diffuser, plus ou moins insidieusement, l'idée selon laquelle les urnes ne sont pas les seules voies de l'alternance. Ce qui a pour « avantage » non seulement de déconsidérer *de facto* la primauté de la revendication démocratique en tant que telle, mais aussi de décentrer l'enjeu proprement électoral et de le rendre second par rapport aux autres voies politiques plus feutrées mais plus « locales », plus

22. Voir M. Foucault, « La gouvernementalité », *Le Magazine littéraire*, n° 269, 1989, pp. 97-103 ; J.-F. Bayart, « L'historicité de l'État importé », *La Greffe de l'État*, Paris, Karthala, 1996, pp. 11-39.

23. Voir, par exemple, Banque mondiale, *L'État dans un monde en mutation. Rapport sur le développement dans le monde*, Washington, 1997, p. 11.

24. Fait significatif, ce terme est désormais consacré par les exécutés de la vie gouvernementale.



« authentiques », puisque soi-disant basées sur les dosages tribalo-ethnico-régionalistes. Mais il ne faut pas en inférer un retour de la tribu, de la région ou de l'ethnie comme données politiques désormais intangibles ; en réalité, le pouvoir ne fait ni plus ni moins qu'utiliser en sous-main une langue du politique socialement signifiante, et parfois approuvée, en tout cas « compréhensible », « audible » par le plus grand nombre²⁵. Le régime a eu d'autant plus de facilité à faire admettre et imposer cette vision « authentiquement traditionnelle » du politique que l'offre alternative était en déshérence et se délitait à mesure que les partis de l'opposition donnaient le spectacle d'une « poignée de mécontents et d'opportunistes » ; ces derniers étaient prompts à négocier les virages et les revirements les plus spectaculaires ou à s'entredéchirer, voire à « ourdir des complots contre la survie du pays », confirmant ainsi ce que la presse gouvernementale ne cesse de clamer par ailleurs, et que tous ceux qui quittent le camp de l'opposition se plaisent eux-mêmes à répéter²⁶.

Par conséquent, l'enjeu des luttes politiques n'est plus tant le face-à-face décemment inégalitaire entre d'un côté un pouvoir « sortant » et de l'autre une opposition cherchant à prendre la relève, que le rapprochement de tous avec le parti ultradominant qu'est le PRDS et l'accès, par ce canal, aux faveurs d'un régime réputé à la fois redistributeur et inamovible. Il ne faut évidemment pas négliger ce que cette situation doit au sentiment de défaitisme, à l'incrédulité face aux possibilités de changement et, partant, au cynisme ambiant, mêlé de fatalisme, qu'elle induit chez les membres de la classe politique comme chez le citoyen ordinaire. Pour toutes ces raisons, la restauration autoritaire à laquelle on assiste en Mauritanie a tous les traits d'un retour consenti au régime de parti sinon unique, en tout cas hégémonique, puisque les partis d'opposition qui subsistent sont si affaiblis et atomisés qu'ils sont condamnés soit à faire de la figuration, soit à rejoindre la « majorité présidentielle ». La régression vers une sorte de « monocratie » partisan devient dès lors plus ou moins avérée, le parti hégémonique finissant peu à peu par devenir le siège de toutes les luttes et d'attirer l'attention de façon exclusive. Il s'instaure en somme *un monopartisme par excès de démocratie* « postcoloniale ». Mais, au fond, sous couvert du triomphe d'un parti se profile une sorte d'unification collective – donc, paradoxalement, non directement autoritaire – des limites du politiquement pensable. Dans ce contexte, l'adhésion aux options du régime et le refus, voire la stigmatisation de l'opposition sont passés au statut de convenance sociale, et leur contraire (la dénonciation du pouvoir, l'expression de la moindre réserve sur la manière dont le pays est gouverné, etc.) est assimilable à une *inconduite*. L'opposition comme choix et comme attitude est devenue un stigmate, une accusation grave contre laquelle il convient de se défendre avec la dernière énergie.

Cet état d'esprit suspicieux à l'endroit de la parole et de l'action politique dissidentes est également imputable à une vision « mauritanienne » (c'est-à-dire non seulement nourrie par le pouvoir en place mais par l'imaginaire collectif) de l'unité nationale. Selon cette vision, il s'agit d'un pays fragile, à la composition multiethnique potentiellement explosive et qui, au lieu de « souffrir » des débats sur une définition plurielle et contradictoire de la forme politique à adopter (conformément aux postulats de la démocratie pluraliste), doit bannir toute expression de divergence, éviter d'aborder certains sujets – tels que le passif humanitaire du régime, le problème des rapports de l'État avec les minorités ethniques, la question d'une enquête publique sur l'enrichissement de certains proches du chef de l'État ou des rumeurs diffusées notamment au Maroc sur un éventuel accord avec Israël « pour l'enfouissement de déchets nucléaires en Mauritanie²⁷ », etc. Ce discours fort répandu profite d'abord, et par définition, au pouvoir en place, mais il est aussi omniprésent dans la bouche des acteurs les plus ordinaires. On agit en fait avec une plus ou moins grande conviction le spectre de la scission, la *fitna* tant redoutée en terre d'Islam²⁸, et en Mauritanie en particulier. Cette menace virtuelle de la division nationale est bien sûr investie par tous types de procès d'instrumentalisation, sans qu'elle cesse pour autant d'être réellement signifiante pour les acteurs les plus divers.

L'espace de cet « unanimité démocratique » est à l'évidence paradoxal. Il a ceci de particulier qu'il rend marginale toute lutte politique s'accomplissant en dehors du champ du pouvoir dominant. Toute manifestation d'opinion hétérodoxe y devient de ce fait sinon hérétique, du moins déviante et traitée en tant que telle, soit par la stigmatisation diabolisante (« l'opposition est l'ennemi intérieur », « la presse indépendante n'est qu'une assemblée de griots », etc.), soit par le mépris et la disqualification *a priori* : « *Dhaq ella Klam el-mouârada* », « cette critique n'est que parole d'opposant », sous-entendu peu sérieuse, mal intentionnée, sans intérêt, contre-productive, etc. De sorte qu'au final la logique unanimiste qui persiste au cœur même d'une situation théoriquement et formellement pluraliste institue insidieusement le triomphe

25. Voir Z. Ould Ahmed Salem, « Une "illusion bien fondée" : la centralité de la mobilisation tribale dans l'action politique en Mauritanie », *Revue de l'Ouest saharien*, Paris, L'Harmattan, 1999.

26. Voir Mouvement des démocrates indépendants, « La démocratie piégée », Communiqué de presse, s. d., Nouakchott, le 31 mai 1994, p. 1.

27. C'est parce qu'ils ont demandé une enquête sur ces deux derniers « problèmes » (rien n'est venu confirmer la rumeur concernant les déchets) que les dirigeants de l'UFD/EN de Ahmed Ould Dadah ont été arrêtés et jugés pour « appel à l'intolérance », en décembre-février 1999, procès qui s'est cependant soldé par leur acquittement, exactement comme la demi-douzaine de procès politiques ayant eu lieu ici depuis 1992.

28. Voir B. Badie, *Les Deux États. Pouvoir et société en Occident et en terre d'Islam*, Paris, Fayard, 1986.



d'une version unique du politique, celle du pouvoir, dès lors canonisée en rationalité limite, en horizon indépassable. Cette situation n'a, elle, rien de virtuel. Elle se traduit bien par des actes concrets et influe sur la conduite des affaires politiques. De ce fait, le rouleau compresseur de l'unanimité autour du régime, auquel d'ailleurs travaillent naturellement les tenants du pouvoir, finit par dynamiter la cohérence même de l'ambition pluraliste affichée par les autorités. Mais ce serait une erreur considérable que de croire que cette récupération du projet démocratique est unilatéralement le fait du régime.

DÉMOCRATIE « BANANIÈRE » OU DÉMOCRATIE DE CONNIVENCE ?

À mesure que la démocratie apparaît comme une simple continuation, par d'autres moyens, de la dictature, les agents sociaux la considèrent eux comme un nouveau répertoire d'actions dans le champ politique et face à l'État. Les registres de l'action adoptés dans ce cadre vont de la valorisation grandissante de l'*homo manducans*²⁹ et de la prédation aux tentatives multiformes de vampirisation de l'État en passant paradoxalement par le surinvestissement individuel et collectif dans « la » politique, l'adhésion ostentatoire et orale aux injonctions de l'État, l'alimentation du culte de la personnalité du chef, le noyautage et le sabotage du fondement même de cette légitimité usurpée, comme pour se venger, indirectement, de s'être fait berné. Car tout se passe comme si, après avoir cru un moment à l'irréversibilité de la démocratisation (de 1991 à 1994), les acteurs se sont vite repris et ont décidé de l'instrumentaliser et de la domestiquer. Et cela, il est vrai, en réponse au manque de volonté démocratique du pouvoir consécutif à la restauration autoritaire qui a succédé à l'euphorie libérale des premières années.

De ce point de vue, il serait faux de dire que la société n'adhère pas à la nouvelle donne. Elle y adhère mais elle en fait, en prenant les devants, ce que les gouvernements voulaient en faire : un simulacre, un nouveau jeu autour des rapports de pouvoir et de domination. Octroyée, cette démocratie-là comme don a été acceptée, trop acceptée. C'est pour cette raison que l'espace du pluralisme réel se rétrécit – par défection des membres de l'opposition ou transformisme –, à mesure que des acteurs irréductibles ou des opposants³⁰ farouches se rendent compte du parti qu'ils peuvent tirer de la prise de conscience du caractère parodique, « farcesque », ludique et contrôlé de ce que d'aucuns commencent à qualifier, en retrait, de « démocratie bananière » marquée par un « pluralisme administratif ». C'est aussi pour cette raison que la demande d'une pensée, d'une parole et d'une politique alternatives se trouve réprimée socialement comme illégitime, vaine, suicidaire, inutile... conformément à la volonté du pouvoir. Ce processus d'adhésion excessive aux vues et à la poli-

tique du gouvernement en place comporte une grande part de « revanche de la société³¹ » sur un État dont l'intention n'est manifestement pas de se démocratiser ; c'est une marque de défiance paradoxale à l'égard du vrai-faux projet démocratique. Ce qui, par ailleurs, n'exclut pas que certains acteurs aient conscience de la dimension ludique du jeu démocratique et décrivent leur adhésion à son déroulement comme une manière de détourner à leur profit le processus, en investissant volontiers et de manière explicite, proclamée, le registre de la ruse, de la *mêtis* des Grecs³².

Mais il faut immédiatement préciser que la réinvention paradoxale de l'illusion démocratique ne se résume guère à des instrumentations dont l'une (celle opérée par l'État) serait faite contre la société et l'autre (adoptée par les acteurs sociaux) serait consciemment préparée comme une riposte concertée. Les limites de l'un et l'autre des deux processus sont assez floues et restent difficiles à fixer. En fait, présentée ainsi, de façon faussement dualiste, la logique de l'*illusio* démocratique « postcoloniale » pourrait faire accroire que l'on est en présence de deux pôles dont l'un serait l'État manipulateur, et l'autre une société justement préoccupée de tirer partie de la situation. On sait que les choses sont beaucoup plus inextricablement liées pour être réduites à ce dualisme commode. Souligner cette ambiguïté, c'est montrer que l'épisode démocratique et les multiples phénomènes qu'il permet d'observer ne sont décidément pas de l'ordre de l'anecdotique ou de l'épiphénomène, même s'il n'est guère aisé d'en tirer toutes les leçons sociologiques. Ses effets sont multiples et dissuadent de le réduire à son caractère passager.

Faut-il pour autant y voir un tournant ? Il s'agit, de toute manière, d'une séquence qui participe de ce processus heurté, paradoxal, multiforme, contrasté mais historique qu'est la formation d'un État mauritanien, au même titre que d'autres phénomènes concomitants, et parfois plus prégnants, comme la centralisation et la bureaucratisation croissantes, l'émergence ou la mutation d'un espace public singulier et, *last but not least*, l'insertion dans le circuit économique international au prix, parfois, d'une criminalisation rampante³³. Pour autant, c'est appauvrir la réalité que de passer sous silence les années de

29. Voir J.-F. Bayart, « L'historicité de l'État importé », art. cit., p. 34.

30. Voir Z. Ould Ahmed Salem, « La République entre Hégémôns, courtiers et... menu fretin ? Sur la formation des élites politiques et la mobilité sociale en Mauritanie », *Nomadic Peoples*, à paraître.

31. J.-F. Bayart, « La revanche des sociétés africaines », *Politique africaine*, n° 11, sept. 1983, pp. 95-127.

32. Sur la *mêtis*, voir bien sûr M. Détienne et J.-P. Vernant, *Les Ruses de l'intelligence. La mêtis des Grecs*, Paris, Flammarion, 1974 ; mais aussi un texte méconnu de G. Balandier, « Ruse et politique », *Cause commune*, Paris, UGE-10/18, 1977, pp. 21-31.

33. J.-F. Bayart, S. Ellis et B. Hibou, *La Criminalisation de l'État en Afrique*, Bruxelles, Complexe, coll. « Espace international », 1997.



démocratisation, fût-elle autoritaire ou temporaire, réelle ou illusoire. De même qu'il n'est guère raisonnable d'enfermer cette étape d'une trajectoire politique du pays dans le débat, à plusieurs égards stérile, de la déploration désabusée ou, au contraire, de l'enthousiasme. On a essayé d'analyser ici en quoi la voie étroite entre ces deux termes d'une alternative méthodologiquement ruineuse autorise à adopter une posture plus avantageuse pour la compréhension du politique en Mauritanie : même s'il en est l'instigateur et le bénéficiaire principal, ni la démocratisation, ni la restauration autoritaire n'ont été le fait exclusif et solitaire d'un État surpuissant dictant sa volonté à une masse d'acteurs passifs et résignés. Dans les deux mouvements, la société mauritanienne a amplement participé, prenant parfois les devants, groupes dominants et populaires réunis ■

Zekeria Ould Ahmed Salem
Politologue, Nouackchott